

GARANTIE LIMITÉE - OFFICES TO GO

Global garantit à l'acheteur original que tous ses produits commerciaux sont libres de tout défaut de matériel et de fabrication. Les produits qui auront fait l'objet d'un recours en garantie en bonne et due forme seront, au choix de Global, réparés ou remplacés par Global.

Global ne fait aucune garantie que l'un quelconque de ses produits convient à un usage particulier et ne peut faire aucune autre garantie, expresse ou tacite, autre que les garanties expresses contenues aux présentes. Les codes et les normes variant d'un territoire à l'autre, toute mention de conformité à de tels codes ou à de telles normes n'est faite que pour des raisons pratiques et sans déclaration quant à l'exactitude ou à la pertinence. L'utilisateur doit donc vérifier la pertinence des renseignements ou s'assurer que le produit en question convient à l'utilisation qu'il compte en faire. En aucun cas Global ne sera-t-elle soumise à une obligation délictuelle ou contractuelle à l'égard de toute perte ou de tout dommage direct, particulier, accessoire, consécutif ou punitif.

Sommaire de la garantie OTG

Type de produit OTG	Garantie à l'acheteur original à l'égard des pièces	Exceptions
Catégorie générale de sièges Durée d'utilisation aux termes de la garantie : 8 heures par jour, 5 jours par semaine/utilisateurs d'un poids maximum de 300 lb.	15 ans (bâts en métal et pièces fixes en métal)	Modèles avec le préfixe MVL* : 5 ans - tissus d'ameublement, textiles, tissus maillés, mousse, cylindres pneumatiques, mécanismes (et autres pièces mobiles), roulettes, bâts, pièces en plastique <i>*y compris Lumi, Safari et Gennex</i> Modèles avec le préfixe OTG : 2 ans - tissus d'ameublement, textiles, tissus maillés, mousse, cylindres pneumatiques, mécanismes (et autres pièces mobiles), roulettes, bâts, pièces en plastique, pièces fixes en métal
Sièges haut rendement Durée d'utilisation aux termes de la garantie : 8 heures par jour, 5 jours par semaine/utilisateurs d'un poids maximum de 350 lb. ou 400 lb. Nota : la gamme Raven 400 (OTG10703B) est grantie pour une application à quarts multiples (24 heures par jour/7 jours par semaine) Un textile or matériel de rembourrage à au moins 100 000 doubles frottements doit être précisé pour profiter de la garantie applicable au textile.	5 ans	Modèles avec le préfixe OTG : 2 ans - tissus d'ameublement, textiles, tissus maillés, mousse, cylindres pneumatiques, mécanismes (et autres pièces mobiles), roulettes, bâts, pièces en plastique, pièces fixes en métal
Sièges pour usage intérieur + extérieur Durée d'utilisation aux termes de la garantie : 8 heures par jour, 5 jours par semaine/utilisateurs d'un poids maximum de 300 lb. Les produits pour usage extérieur doit être rangé à l'intérieur en cas de conditions météorologiques défavorables ou extrêmes, telles que le froid extrême, la chaleur extrême ou des vents excessifs.	2 ans	
Sièges et tables pliants Lite-Lift Durée d'utilisation aux termes de la garantie : Sièges pliants Lite-Lift - 8 heures par jour, 5 jours par semaine/utilisateurs d'un poids maximum de 200 lb.	1 an	
Modules de classement et de rangement en métal	15 ans	
Bureaux, tables et bancs de travail	15 ans	5 ans - éléments électriques, pièces mobiles
Piètements à réglage électrique de la hauteur	5 ans	
Piètements à réglage non électrique de la hauteur	3 ans	
Accessoires	3 ans	2 ans - éléments électriques, pièces mobiles
Cloisons et tableaux punaisables	15 ans	5 ans - textiles pour cloisons

La garantie limitée OTG ne vise pas (peu importe la catégorie de produits) ce qui suit :

- une usure modeste ou normale pouvant survenir avec le temps
- les défaillances attribuables à la négligence, à une utilisation abusive ou à un accident
- le défaut d'utiliser, d'installer ou d'entretenir les produits conformément aux instructions et aux mises en garde écrites de Global
- la modification, les ajouts ou la réparation par des méthodes autres que celles approuvées par Global
- les dommages causés par un transporteur durant le transport, en cours de stockage ou durant la livraison, ou par un installateur
- l'appariement de couleurs, du fil du bois ou de textures de matières naturelles (bois, cuir, etc.)
- les produits exposés à des températures chaudes ou froides extrêmes ou à des milieux très secs ou très humides
- la solidité de la couleur ou l'appariement de couleurs de textiles ou l'uniformité de la couleur de textiles de différents lots de teinture
- les dommages causés par le marquage ou le maculage, par des objets tranchants, ou les empreintes laissées par des instruments
- les dommages causés par l'exposition de textiles ou de surfaces en bois ou en mélamine au soleil (y compris les rayons UV)
- les produits non achetés directement auprès d'un revendeur Global autorisé
- les produits utilisés à des fins de location
- les pièces de remplacement achetées, lesquels sont assortis d'une garantie d'un (1) an
- le non-respect des instructions de nettoyage, d'entretien ou de désinfection publiées dans le site Web officestogo.com

La garantie OTG ne couvre pas les frais de transport ou de main-d'œuvre. La réparation ou le remplacement d'un produit s'effectue au gré de Global.

Textiles et finis

Pour des renseignements détaillés concernant l'entretien ou la désinfection, veuillez consulter le site Web officestogo.com. Le non-respect des instructions de nettoyage, d'entretien ou de désinfection publiées peut annuler la garantie. Les textiles et finis de Global sont périodiquement actualisés pour répondre à la demande et aux tendances du marché. Par conséquent, certains textiles ou finis peuvent être abandonnés soit par Global, soit par le fabricant. En cas d'abandon d'un textile ou d'un fini, Global prendra toutes les mesures utiles et raisonnables pour offrir un produit de remplacement comparable.